

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 19 AVRIL 2017 A 18H00**

L'an deux mille dix-sept et le 19 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hedwige SOLA, Maire.

**PRESENTS** : H. SOLA - D. DOMENECH - C. BITTER - N. VINUELAS - M. DEMBELE - S. FEVRIER - J-P. MARTY - J-L. CONSUL - B. ENJALBERT - A. CACCOMO - J. TABELLION - R. SERRADO.

**ABSENT** : P. TAILHADES.

A 18 h 00, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Elle propose comme secrétaire de séance, Mme Nicole VINUELAS.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Nicole VINUELAS, secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

**1/ Vote des comptes de gestion 2016 de la Commune, du service Eau et Assainissement et de la régie des Pompes Funèbres.**

**2/ Vote des comptes administratifs 2016 de la Commune, du budget Eau et Assainissement et de la régie des pompes Funèbres.**

**3/ Vote des taux d'imposition 2017 des taxes directes locales.**

**4/ Modification de la tarification de l'eau et de l'assainissement pour 2017.**

**5/ Vote des budgets primitifs 2017 de la Commune, du service eau et Assainissement et de la régie des pompes Funèbres.**

**6/ Indemnité de fonction des titulaires de mandats locaux.**

**7/ Questions diverses.**

## 1/ Vote des comptes de gestion 2016 de la Commune, du service Eau et Assainissement et de la régie des Pompes Funèbres.

Madame le Maire présente les comptes de gestion 2016 de la Commune, du service Eau et Assainissement et de la régie des Pompes Funèbres dressés par le Receveur Municipal. Elle précise que le compte de gestion 2016 de la Commune n'est pas en concordance avec le compte administratif 2016 du fait que le receveur n'a pas intégré aux résultats de clôture 2015 du budget communal, les résultats de clôture 2015 du CCAS suite à sa dissolution. Il y a donc lieu d'émettre des observations sur la délibération d'approbation du compte de gestion 2016 de la commune.

Les autres comptes de gestion étant en adéquation avec nos comptes administratifs, Madame le Maire propose de les approuver sans réserves.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité les propositions de Madame le Maire.

## 2/ Vote des comptes administratifs 2016 de la Commune, du budget Eau et Assainissement et de la régie des pompes Funèbres.

Monsieur BITTER, Adjoint aux Finances, présente à l'assemblée le compte administratif 2016 de la Commune :

### COMMUNE DE CRUZY

### COMPTE ADMINISTRATIF 2016

<u>DEPENSES</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
CHARGES A CARACTERE GENERAL	215 711,29	
CHARGES DE PERSONNEL	320 695,03	
PART A CHARGES INTERCOMMUNALES	35 472,65	
SUBVENTIONS VERSEES	17 690,00	
INDEMNITE ELUS	26 905,01	
TITRES ANNULES	69,89	
INTERETS DES EMPRUNTS	18 570,55	
REVERSEMENT FISCALITE CNAUTE CNES	23 272,00	
AMORTISSEMENTS ETUDES PLU	14 553,74	
VOIRIE		86 014,57
BATIMENTS		33 151,53
TX LOGEMENT ECOLES		12 964,77
MOBILIER MATERIEL		4 549,11
RENAULT TRAFIC		19 126,61
CENTRE ANCIEN		12 420,00
AIRE DE JEUX		19 538,60
CAPITAL DES EMPRUNTS		17 943,56
REVERSEMENT TLE		1 843,00
TRAVAUX EN REGIE		7 866,46
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>672 940,16</b>	<b>215 418,21</b>

<b>RECETTES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
PRODUITS DES SERVICES	24 059,73	
TAXES FONCIERES ET HABITATION	304 305,00	
IMPOTS PYLÔNES	40 536,00	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	257 237,61	
REVENUS DES IMMEUBLES	64 781,11	
TAXE SUR L'ELECTRICITE	17 310,88	
DOTATION DE SOLIDARITE COMM COMMUNES	17 944,00	
DROITS DE MUTATION	43 160,97	
FPIC	30 853,00	
REMBOURSEMENT SALAIRES	7 002,32	
REMB FRAIS PERSONNEL EAU	35 342,00	
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2 308,75	
REMB DIVERS	1 936,49	
DONS LOTOS	110,00	
TRAVAUX EN REGIE	7 866,46	
TVA		21 052,44
TLE		7 347,71
SUBVENTIONS VOIRIE		9 704,00
SUBV GARAGE VIDAL FAIC 2015		10 000,00
SUBV TX LOGEMENT ECOLES		7 004,00
SUBV CHAUDIERE CANTINE		2 381,00
SUBV TOITURE EGLISE		4 879,00
CAUTIONNEMENT RECUS		660,00
AMORTISSEMENTS PLU		14 553,74
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>854 754,32</b>	<b>77 581,89</b>

<b>Excédent Fonctionnement 2016</b>	181 814,16
<b>Déficit Investissement 2016</b>	137 836,32
<b>Resultat clôture Fonctionnement 2015</b>	329 545,18
<b>Resultat clôture Investissement 2015</b>	17 875,01
<b>Résultat clôture Fonct à reporter sur BP 2017</b>	511 359,34
<b>Résultat clôture Inv à reporter sur BP 2017</b>	-119 961,31

Monsieur BITTER demande au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2016 de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2016 de la Commune.

Monsieur BITTER, Adjoint aux Finances, présente à l'assemblée le compte administratif 2016 du service Eau et Assainissement :

# COMMUNE DE CRUZY

## SERVICE DES EAUX

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2016</b>		
<b>DEPENSES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
ELECTRICITE	12 188.03	
TELECOMMUNICATIONS	165.38	
FOURNITURES DIVERSES	3 744.70	
ENTRETIEN RESEAUX + STEP	6 895.26	
ANALYSES D'EAU	2 169.45	
TRAITEMENT BOUES	5 896.56	
ASSISTANCE TECHNIQUE CG34 + FSL	1 333.40	
SURVEILLANCE STATION SAUR	18 008.65	
REVERSEMENT REDEVANCE AGENCE EAU	30 989.00	
INTERET DES EMPRUNTS	4 890.52	
TITRES ANNULES	1 445.65	
ACHAT D'EAU	1 132.15	
TRANSPORT D'EAU	9 180.60	
AMORTISSEMENT DES BIENS	49 661.87	
REMBOURSEMENT PERSONNEL A LA COMMUNE	35 342.00	
CAPITAL DES EMPRUNTS		5 363.39
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		12 225.00
SCHEMA DIR ASST: ETUDES		30 096.00
DUP CAPTAGES		6 256.81
FORAGE MARIE-CLOSE		15 711.91
DESSERTA AEP MONTPLO		33 731.05
CREATION BRANCHEMENTS		5 287.89
TX AMELIORATION STEP		9 837.52
MAT SPEC ASST		2 546.08
MAT SPEC EAU		2 300.33
TX RESEAU ASST		2 929.37
	<b>183 043.22</b>	<b>126 285.35</b>
<b>RECETTES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
VENTE DE L'EAU	66 934.33	
REDEVANCES ASST COLL	43 512.30	
REDEVANCES REVERSEES AGENCE EAU	21 581.73	
AIDES AGENCE EAU	8 069.05	
TAXES RACCORDEMENT	3 220.00	
TX BRANCHEMENTS	6 580.00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	12 225.00	
REMB DIVERS	2 040.94	
AMORTISSEMENT DES BIENS		49 661.87
FCTVA		16 000.00
SUBV AEP MONTPLO		44 419.00
SUBV SCHEMA DIR ASST		12 676.00
	<b>164 163.35</b>	<b>122 756.87</b>

Déficit Fonctionnement 2016 : 18 879.87 €

Déficit Investissement 2016 : 3 528.48 €

Résultat clôture Fonct 2015 : 193 521.09 €

Résultat clôture Invest 2015 : 22 161.98 €

**Résultat clôture Fonctionnement à reporter sur BP 2017: 174 641.22 €**

**Résultat clôture Investissement à reporter sur BP 2017 : 18 633.50 €**

Monsieur BITTER demande au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2016 du service Eau et Assainissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2016 du service Eau et Assainissement.

Monsieur BITTER, Adjoint aux Finances, présente à l'assemblée le compte administratif 2016 de la régie des Pompes Funèbres :

## **COMMUNE DE CRUZY**

### **REGIE DES POMPES FUNEBRES**

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2016</b>		
<b>DEPENSES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
AMORTISSEMENT DES BIENS	819.95	
ASSURANCE	610.59	
SOINS	144.22	
FOURNITURES	52.00	
	<b>1 626.76</b>	<b>0.00</b>
<b>RECETTES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
AMORTISSEMENT DES BIENS		819.95
OBSEQUES	987.50	
	<b>987.50</b>	<b>819.95</b>

**Déficit Fonctionnement 2016 : 639.26 €**

**Excédent Investissement 2016 : 819.95 €**

**Résultat clôture Fonctionnement 2015 : - 862.31 €**

**Résultat clôture Investissement 2015 : 818.00 €**

**Résultat clôture Fonct à reporter sur BP 2017 : - 1 501.57 €**

**Résultat clôture Inv à reporter sur BP 2017 : 1 637.95 €**

Monsieur BITTER demande au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2016 de la régie des Pompes Funèbres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2016 de la régie des Pompes Funèbres.

### **3/ Vote des taux d'imposition 2017 des taxes directes locales.**

Madame le Maire soumet à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 adressé par les services fiscaux.

Madame le Maire propose de maintenir les taux actuels pour 2017 à savoir :

- Taxe d'habitation : 11.41 %
- Taxe foncière (bâti) : 19.99 %
- Taxe foncière (non bâti) : 58.88 %

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le maintien des taux d'imposition pour l'année 2017.

### **4/ Modification de la tarification de l'eau et de l'assainissement pour 2017.**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique relative aux captages de Roquefourcade et de La Croisade, nous serons amenés, durant l'année 2017, à effectuer des travaux de mise en conformité desdits captages. Par ailleurs, le traitement des eaux usées engendre des frais de plus en plus élevés. En conséquence, elle propose de modifier pour l'année 2017, les tarifs de l'eau et de l'assainissement de la façon suivante :

- le prix du m<sup>3</sup> d'eau est fixé à 0.87 € jusqu'à 120 m<sup>3</sup>. Au-delà de 120 m<sup>3</sup>, il est fixé à 1 €.
- le montant de la redevance d'assainissement est fixé à 0.85 €/m<sup>3</sup>.
- le montant de la redevance pour modernisation des réseaux est fixé à 0.155 €/m<sup>3</sup>.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications de tarifs proposées par Madame le Maire.

### **5/ Vote des budgets primitifs 2017 de la Commune, du service eau et Assainissement et de la régie des pompes Funèbres.**

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2017 de la Commune :

# COMMUNE DE CRUZY

<b>BUDGET PRIMITIF 2017</b>		
<b>DEPENSES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL	269 295.00	
CHARGES DE PERSONNEL	394 600.00	
INDEMNITES ELUS	39 300.00	
CONTRIBUTIONS ORG REGROUPEMENT	42 000.00	
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	18 815.00	
REVERSEMENT CANAL-LIROU	24 000.00	
ANNULATION DE TITRES	2 000.00	
INTERETS DES EMPRUNTS	17 765.00	
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	330 000.00	
AMORTISSEMENTS	14 555.00	
RESULTAT CLOTURE 2016		119 962.00
CAPITAL DES EMPRUNTS		18 380.00
TRAVAUX EN REGIE		14 000.00
TOTAL DES OPERATIONS		736 175.00
	<b>1 152 330.00</b>	<b>888 517.00</b>
<b>RECETTES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	291 398.00	
TRAVAUX EN REGIE	14 000.00	
REDEVANCES ET DROITS - REGIES	36 500.00	
CONTRIBUTIONS DIRECTES IMPOTS	308 773.00	
TAXE PYLONES	41 679.00	
DSC +FPIC COMMUNAUTE	47 000.00	
TAXE SUR ELECTRICITE	16 000.00	
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATIONS	30 000.00	
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	100 173.00	
COMPENSATIONS EXONERATIONS D'IMPOTS	38 040.00	
DOTATION NAT PEREQUATION	42 357.00	
DOTATION SOL RURALE	48 194.00	
PART CAE-CUI	21 086.00	
REVENUS DES IMMEUBLES	50 060.00	
REMB PERSONNEL P F + SERVICE EAUX	40 000.00	
REMB MALADIE PERSONNEL	10 402.00	
REMB FRAIS DIVERS	16 668.00	
AMORTISSEMENTS		14 555.00
TAXES D'AMENAGEMENT		7 000.00
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA		31 000.00
SUBVENTIONS		86 000.00
AFFECTATION EN RESERVES		219 962.00
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		330 000.00
EMPRUNT		200 000.00
	<b>1 152 330.00</b>	<b>888 517.00</b>

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2017 de la Commune présenté par Madame le Maire.

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2017 du service Eau et Assainissement :

## COMMUNE DE CRUZY

### SERVICE DES EAUX

<b>BUDGET PRIMITIF 2017</b>		
<b>DEPENSES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
ACHAT D'EAU	5 000.00	
ELECTRICITE + TELECOM	15 500.00	
FOURNITURES DIVERSES	7 649.00	
ANALYSES	4 000.00	
ENTRETIEN RESEAUX + STEP	13 000.00	
MAINTENANCE	11 000.00	
TRAITEMENT BOUES	12 000.00	
TRANSPORT DE BIENS	10 000.00	
CREANCES EN NON VALEUR	2 000.00	
ANNULATION DE TITRES	1 000.00	
ASSISTANCE TECHNIQUE CG	3 000.00	
REMB FRAIS A LA COMMUNE	48 000.00	
INTERETS DES EMPRUNTS	4 746.00	
AMORTISSEMENTS BIENS	57 519.00	
REDEVANCES AGENCE EAU	35 000.00	
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	110 000.00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		13 653.00
ETUDES		16 347.00
CAPITAL DES EMPRUNTS		5 600.00
RESEAUX EAU		75 000.00
RESEAUX ASSAINISSEMENT		45 000.00
AMENAGEMENT TERRAINS		50 000.00
MAT SPEC EAU		50 000.00
MAT SPEC ASST		28 050.00
ANC LE TERMINUS		20 000.00
	<b>339 414.00</b>	<b>303 650.00</b>
<b>RECETTES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
EXCEDENT REPORTE 2016	174 641.00	
VENTE DE L'EAU + TAXES	85 000.00	
BRANCHEMENTS + TAXES RACCORDEMENT	1 120.00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	13 653.00	
REDEVANCES ASSAINISSEMENT+TAXES	58 000.00	
PRIME EPURATION AE	7 000.00	
EXCEDENT 2016		18 633.00
SUBVENTIONS MONTPLO		4 698.00
AMORTISSEMENT DE BIENS		57 519.00
FCTVA		12 800.00
VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		110 000.00
EMPRUNT		100 000.00
	<b>339 414.00</b>	<b>303 650.00</b>

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2017 du service Eau et Assainissement présenté par Madame le Maire.

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2017 de la régie des Pompes Funèbres :

<b>COMMUNE DE CRUZY</b>		
<b><u>SERVICE POMPES FUNEBRES</u></b>		
<b>BUDGET PRIMITIF 2017</b>		
<b><u>SECTION D'EXPLOITATION</u></b>	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
DEFICIT FONCTIONNEMENT REPORTE	1 502.00	
CERCUEILS-HOUSSES-PLAQUES	3 900.00	
EQUIPEMENT PERSONNEL	2 000.00	
CREUSEMENT FOSSES (SOUS-TRAITANCE)	500.00	
SOINS POST-MORTEM	1 200.00	
ENTRETIEN CORBILLARD	600.00	
ASSURANCE PERSONNEL + VEHICULE	800.00	
REMBOURSEMENT PERSONNEL COMMUNE	2 500.00	
SALAIRES + CHARGES	5 000.00	
AMORTISSEMENTS	721.00	
OBSEQUES		18 723.00
<b>TOTAL</b>	<b>18 723.00</b>	<b>18 723.00</b>
<b><u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
AMENAGEMENT CORBILLARD	2 000.00	
AUTRE MATERIEL	358.00	
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ		1 637.00
AMORTISSEMENTS		721.00
<b>TOTAL</b>	<b>2 358.00</b>	<b>2 358.00</b>

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2017 de la régie des Pompes Funèbres présenté par Madame le Maire.

#### **6/ Indemnité de fonction des titulaires de mandats locaux.**

Madame le Maire informe le conseil que, suite à la revalorisation de l'indice brut terminal de la fonction publique, la délibération du 4 avril 2014 relative à l'indemnité de fonction des titulaires de mandats locaux n'est juridiquement plus valable. Il convient de la modifier en faisant référence, non plus à l'indice 1015, mais à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le Conseil Municipal valide cette modification à l'unanimité.

#### **7/ Questions diverses :**

Aménagement du carrefour de La Croisade : Madame le Maire informe l'assemblée que les travaux d'aménagement du carrefour de La Croisade vont débuter le 2 mai prochain pour une durée de six semaines. Une réunion de chantier se tiendra sur site tous les jeudis après-midi. En ce qui concerne l'éclairage public, compétence communautaire, la société CITEOS a prévu de déplacer deux luminaires et de les remplacer par deux éclairages à LED.

Transformateur électrique : Le transformateur électrique sera déplacé Place Jean Jaurès à la place des WC publics qui doivent être démolis. Préalablement à leur démolition, ce bâtiment doit faire l'objet d'une recherche d'amiante afin de pouvoir traiter correctement les déchets générés par cette démolition.

Chalet de Montplo : La procédure en référé engagée à l'encontre des propriétaires du chalet de Montplo n'a pas abouti favorablement pour la commune qui est condamnée à verser une indemnité de 500 € aux défendeurs. Madame le Maire demande à notre avocate, Maître HIAULT-SPITZER d'interjeter appel de cette décision.

A 21 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.

Le secrétaire de séance,

Madame le Maire,